

Des arbres en ville, « vie admise »

Agnès FAYET

Photos : Sarah Ennemoser

Alors que plus de la moitié de la population mondiale vit désormais en ville (Institut national d'études démographiques), il est crucial de s'interroger sur la question de la biodiversité et de l'adaptation des comportements humains en zone urbaine. Le 15 mars dernier, un colloque consacré aux arbres d'alignement en ville organisé par Apis Bruoc Sella et le Jardin botanique national de Belgique (<http://www.alignement.be>) réunissait un grand nombre de spécialistes (scientifiques, gestionnaires, acteurs de terrain) pour échanger expériences et expertises sur la question. Cet événement était l'occasion de se pencher sur certaines initiatives pertinentes pour l'avifaune et l'entomofaune, parmi laquelle les abeilles, sauvages et mellifères.



L'anthropisme urbain exerce une pression grandissante sur la faune et la flore, en particulier en fragmentant les habitats. Dans ce contexte, au-delà de leur aspect esthétique, les arbres en ville ont un rôle indéniable de régulateurs écologiques : filtration des particules polluantes, ressources alimentaires et habitat pour la faune, corridors biologiques...

Arbres d'alignement

A Bruxelles, on estime que les arbres d'alignement représentent à eux seuls l'équivalent d'une forêt de 75 hectares. Le choix de planter au bord des rues et avenues des espèces mellifères présente donc un intérêt réel pour les pollinisateurs. Un certain nombre d'espèces végétales allient les contraintes auxquelles doivent répondre les plantations d'arbres en ville (besoins hydriques, port, soulèvement des trottoirs, facilité d'entretien, résistance aux agressions, etc.) et l'intérêt mellifère. Si le robinier faux-acacia est trop cassant pour être utilisé en alignement, le sophora du Japon (*Sophora japonica*), qui doit à sa puissance mellifère le surnom d'« arbre de miel » (ne pas confondre avec l'« arbre à miel »,

Evodia danielli) est une espèce exotique très souvent utilisée dans ce cadre. Le choix pourrait être large parmi les espèces d'arbres mellifères répondant aux critères des arbres d'alignement. Citons l'alisier blanc (*Sorbus aria*), l'aubépine (*Crataegus*), le cornouiller mâle (*Cornus mas*), l'érable champêtre (*Acer campestre*), le saule blanc (*Salix alba*), le tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*), le tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*), le tilleul Henry (*Tilia henryana*)... D'autres espèces à l'effet visuel moins « efficace » peuvent être plantées sur des places ou dans des rues moins rectilignes, comme le sorbier des oiseleurs (*Sorbus aucuparia*) et l'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*). On le constate dans cette liste, les espèces indigènes côtoient les espèces exotiques et toutes deux peuvent abriter et nourrir les insectes en ville. Faut-il privilégier les espèces locales ? Sans doute. La ville est cependant devenue le lieu où le terme « endémique » est de fait remis en question. Aujourd'hui, la grande ville est même parfaitement allogène : les formes de vie qu'elle abrite témoignent d'un grand brassage, populations humaines incluses.